

RÉGLEMENT DU TOURNOI AMICAL DU JUDO CLUB SUZERAIN
Dimanche 21 janvier 2024

Les participants doivent être licenciés pour la **saïson 2023-2024** auprès de la FFJDA et devront s'inscrire au tournoi sur l'**extranet FFJDA** par l'intermédiaire de leur club qui valide leur capacité à participer.

	Benjamin·e·s	Poussin·e·s	Pré-Poussin·e·s
Années de naissance	2012-2013	2014-2015	2016-2017
Grade minimum	Blanche-jaune	Blanche	Blanche
Contrôle	8 h 45 à 9 h 15	9 h 30 à 10 h 00	14 h 00 à 14 h 30
Début des randoris éducatifs	9 h 30	10 h 15	14 h 45
Durée	2 minutes	Identique Torano : 1 min 15 debout + 45 s sol	Randori éducatif : 1 min debout + 30 s sol

Chaque judoka doit être accompagné d'un représentant majeur tout au long de sa présence dans l'enceinte de la manifestation.

Lieu : Gymnase de La Suze sur Sarthe, rue des Prunus.

Quotas / : Quotas indiqués sur l'extranet. Poules morphologiques de 4 principalement.

Règlement Pas de mixité sur les randoris. Règlement d'arbitrage animation.

Résultats : Désignation du vainqueur en benjamin·e·s uniquement.

Récompenses : Une médaille pour tous les participants remise en fin de chaque poule.

Les coupes, une par club, seront remises à la fin de la manifestation.

Conditions : Les frais d'engagement de **5 € par judoka** donnent droit à une collation et une boisson.

Paiement avant la manifestation, 1 virement par club (bien indiquer votre club en référence du virement) à faire au plus tard à la clôture des inscriptions pour réception sur le compte du JC Suzerain au plus tard le mercredi 17 janvier 2024.

Nous demandons aux clubs qui en ont la possibilité de fournir Arbitres et/ou Commissaires Sportifs.

Inscriptions : **exclusivement sur l'extranet FFJDA**, date de **clôture le samedi 13 janvier 2024**, attention d'anticiper la période des vacances scolaires du 23 décembre au 7 janvier (il restera aux clubs 1 semaine au retour des vacances pour finaliser les inscriptions).

Aucune inscription ne sera possible au-delà de cette date, ni le jour de la manifestation, Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Nous demandons aux responsables des clubs de respecter les horaires de contrôle.

Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

**Coupon-réponse OBLIGATOIRE à rendre à ton professeur
au plus tard le :**

Je soussigné·e·, Mr ou Mme autorise n'autorise pas
mon enfant à participer à la manifestation sportive
du 21 janvier 2024 à La Suze.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES :

Poids exact :kgs Grade : Date de naissance :/...../.....

Signature obligatoire des parents